

Image not found or type unknown



Succession d'un majeur protégé

Par **bourgois**, le **28/12/2009** à **18:10**

Bonjour,
Merci pour votre réponse.
Un juge peut il refuser de donner les comptes ?
J'ai contacté sa secrétaire qui m'a dit qu'il ne donnait pas souvent les comptes aux héritiers